

**FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL
COMITÉ DU CALVADOS
ZAC Lazzaro
Rue de la métallurgie
14460 COLOMBELLES
☎ : 02 31 83 29 15**

**Compte-rendu du Bureau Directeur
du Jeudi 14 Septembre 2017**

Présents :

Messieurs : Cédric BLONDÉ, Julien JOURDAIN, Lilian LEBON, Mathias LEVARD et Patrick OSOUF.

1) Communication et Fonctionnement du Bureau Directeur et des Commissions:

- ⇒ Tous les courriers qui partent du comité doivent être envoyés en copie aux membres du Bureau Directeur (sur les boîtes fédérales) ainsi qu'au Président de la commission concernée.
- ⇒ Patrick nous remet le code d'accès pour la boîte mail fédéral 5914000. Nous souhaitons également obtenir les différents codes d'accès (messagerie téléphonique, site Internet et page Facebook). Le site Internet du Comité doit être mis à jour et alimenté régulièrement. Lilian, en charge de la communication au Comité, devra avec Lucie, s'occuper de cette opération.
- ⇒ Tous les PV de réunions des commissions, du Bureau Directeur ainsi que du Conseil d'Administration doivent être envoyés en copie sur la boîte mail du secrétariat général.
- ⇒ Mathias rencontrera Lucie chaque mois et à chaque fois que cela sera nécessaire pour faire le point sur les factures et la trésorerie.
- ⇒ Cédric et Christelle se rencontreront une fois par mois pour gérer les amendes. Il faudra envoyer copie à Matthias de l'ensemble des amendes.

2) Gestion des forfaits :

- ⇒ **Jusqu'au vendredi 17 heures**, le club faisant forfait doit obligatoirement prévenir :
 - le club adverse,
 - le comité (avec confirmation par mail),
 - la commission sportive,
 - l'équipe départementale d'arbitrage,
- ⇒ **À partir du vendredi 17 heures**, il faut prévenir :
 - le club adverse,
 - le comité par mail,
 - et pour les catégories où il y a désignation des arbitres, (-17, -19, Seniors) il faut appeler Christelle MAUGER et Cédric BLONDE.

3) Gestion du prêt de Matériel :

- ⇒ Buts de Mini-hand, matériels de Sandball, fauteuils roulants : il faut absolument instaurer la tenue d'un cahier d'emprunt ainsi que signer une convention de prêt, notamment pour des problèmes d'assurance et d'entretien.

4) Mise à disposition des Salariés:

- ⇒ Nous refaisons un point sur les souhaits de mises à disposition de nos salariés auprès de la Ligue. Les volumes sont conformes à ceux présentés au dernier CA.

5) Trésorerie

- ⇒ Mathias nous présente un état des comptes arrêtés au 1^{er} Septembre, avec un comparatif avec la saison passée.

6) Convention avec la ville de Colombelles:

- ⇒ Elle est en stand-by, le bureau directeur ne souhaite pas verser 1000 € par an à la commune de Colombelles. Patrick va rencontrer le maire.

7) Développement :

- ⇒ Lucie s'occupera du Hand Ensemble et de l'organisation du mini Hand avec Aurélie MARIE. Florent MOITIE pourra intervenir sur certaines actions de développement.

8) Partenariat Falaise/Caen HB en moins de 18 ans France

- ⇒ Le Comité prenait en charge des déplacements pour un montant de 1 000 € par saison sportive. Ce dispositif devra être discuté avec Thomas LAMORA, vice-président du Caen HB, que Lilian et Patrick rencontreront prochainement.

9) Commission Technique :

- ⇒ Il est étudié la rémunération des cadres techniques mis à disposition par les clubs notamment concernant l'année des inter-comités. Une réelle réflexion doit s'engager.

Le Président
Patrick OSOUF

Le Secrétaire Général
Julien JOURDAIN